

Membres titulaires	: 34
En exercice	: 34
Présents	: 27
Votants	: 30
Convocation et affichage	: 06/07/2018
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Patrick OLAGNE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Christian ARCHIER, Céline BONNET, Jean-Yves BONNET, Yves BOULANGER, Brigitte BOURRET, Dominique CHAMBON, Martine CHAMBON, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Jean-Luc FANGET, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Benoît GAUTHIER, Patrice GIRARD, Laurent MARCE, Marie-Claire MICHEL, Daniel MISERY, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, Antoinette SCHERER, Alain THOMAS, Laurent TORGUE, Thomas TOULARASTEL, Alain ZAHM.

Pouvoirs : Sylvie BONNET (pouvoir à Simon PLENET), Edith MANTELIN (pouvoir à Céline BONNET), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Richard MOLINA).

Etaient absents et excusés : Denis DUCHAMP, René SABATIER, Denis SAUZE, Armand VALLET

BC-2018-228 - RESSOURCES - SIGNATURE D'UN CONTRAT AMBITION RÉGION AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le projet de Contrat Ambition Région conclu entre Annonay Rhône Agglo et la Région Auvergne-Rhône-Alpes tel qu'il ressort des documents ci-annexés, AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention relative au Contrat Ambition Région et toutes pièces se rapportant à la présente délibération, CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-229 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - CONTRATS D'APPRENTISSAGE POUR LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE la possibilité de recourir aux contrats d'apprentissage, DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2018, deux contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Direction eau et assainissement	2	Licence professionnelle	1 an

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis, CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-230 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-4-II DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le recrutement d'un agent en contrat à durée indéterminée, en application de l'article 3-4 II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et la charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-231 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS AU 1ER AOUT 2018

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE l'ajustement du tableau des emplois tel qu'il ressort de l'exposé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le CHARGE de toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-232 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - REMBOURSEMENT AUX AGENTS DES AIDES ACCORDEES PAR LE FIPHFP (FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA FONCTION PUBLIQUE)

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le remboursement aux agents concernés des sommes qu'ils auront engagées dans la limite de l'aide attribuée par le FIPHFP et perçue par la collectivité.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

BC-2018-233 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - SOLLICITATION DU "DISPOSITIF D'AMORÇAGE ET DE DEVELOPPEMENT DE PROJETS DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES" - STARTER ENR

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CONFIRME la volonté d'Annonay Rhône Agglo de bénéficier d'un accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via ce dispositif STARTER EnR,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à solliciter un accompagnement via le « dispositif d'amorçage et de développement de projets de production d'énergies renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes », STARTER EnR, CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-234 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - CONTRAT DE PRET DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE ENTRE LES AGENTS ET ELUS DE L'ORGANISATION MUTUALISEE ET ANNONAY RHÔNE AGGLO

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet de contrat de prêt entre les agents et les élus de l'organisation mutualisée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer ledit contrat de prêt,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

BC-2018-235 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - "RIVES DE FAYA" - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA RESTRUCTURATION DU SITE FAYA-CANSON, L'EXTENSION ET LE REAMENAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE EN POLE D'ECHANGE MULTIMODAL ET LA CREATION DE SON PARVIS

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), auprès de l'État, de la Région et des collectivités associées au titre du Contrat de Plan Etat-Région, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Pacte régional pour l'Ardèche et du Contrat Ambition Région (CAR), auprès du Département de l'Ardèche au titre de Pass Territoires,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter l'ensemble des aides mobilisables sur ces opérations et compatibles avec les subventions précédemment citées,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-236 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DECHETS MENAGERS - SUBVENTION POUR LA COLLECTE DES DECHETS PLASTIQUES AGRICOLES 2018 A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE l'aide financière de 700€ à la chambre d'agriculture de l'Ardèche pour la collecte des déchets plastiques agricoles 2018,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2018-237 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INFORMATIQUE - CONCLUSION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION FINANCIERE ET D'ENGAGEMENT ENTRE LE SYNDICAT ARDECHE DROME NUMERIQUE (ADN) ET ANNONAY RHONE AGGLO POUR LE DEPLOIEMENT DU "RESEAU EN FIBRE OPTIQUE JUSQU'A LA MAISON" (FTTH)

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces se rapportant à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les éventuels avenants futurs à ladite convention dans la limite où ceux-ci ne modifieront pas l'équilibre financier de la convention et seront compatibles avec les inscriptions budgétaires d'Annonay Rhône Agglo,

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 17/07/2018

**Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Bureau Communautaire**

**Le Président
Simon PLENET**

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.

Affiché le 17/07/2018 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales